

Commune de Saint-Julien Montdenis

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 JUIN 2008

Membres présents :

TOURNABIEN Marc, maire.

LESIEUR Evelyne, **RAVIER** Marc, **BOCHET** Marcel, **THIAFFEY** Jean-François, **CHOMAZ** Josiane, adjoints.

BOIS Yves, **BUFFAZ** Bernadette, **COLLOMBET** Corinne, **DABURON** Didier, **DALLA COSTA** René, **LEFEVRE** Franck, **TRIBAL** Marie-Josée, **VALENZANO** Martine, **VARESANO** José, **VIARD** Marcel.

Membres absents excusés

DELANGRE Martine donne procuration à **LESIEUR** Evelyne,

CHARVIN Denis donne procuration à **TOURNABIEN** Marc,

GROS Danielle.

Secrétaire de séance :

BUFFAZ Bernadette.

1 Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 06 mai 2008 :

M. Ravier demande que soit indiquée la date de la dernière commission des travaux : c'était le 11 avril 2008.

Mme Chomaz demande s'il faut informer les associations du montant de la subvention qui leur a été allouée. M. le maire précise qu'un courrier sera envoyé à chacune d'elles.

Après ces remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 Décisions budgétaires modificatives :

Décision modificative n°1 concernant le merlon de la Pitavie :

Pour améliorer l'intégration paysagère du merlon de la Ruaz la commune a choisi de le végétaliser et de planter une centaine d'arbres. La commune a également choisi de refaire la conduite de l'ancien réservoir qui passe désormais sous le merlon. L'eau d'arrosage a ainsi été restituée dans de bonnes conditions à l'aval du merlon aux usagers regroupés en association. Le point d'eau communal de la Ruaz d'en haut a été remis en eau.

La commune a payé tous les terrains du merlon soit directement aux propriétaires connus, soit à la caisse des Dépôts et Consignations pour les inconnus ou indivis.

Le bilan financier de cette réalisation (opération 137 budget d'investissement) nécessite un apport complémentaire de 27 300 €. Cet apport est équilibré par une demande de subvention complémentaire à hauteur de 10 600 € et des recettes nouvelles à hauteur de 16 700 €

Vote à l'unanimité.

Décision modificative n°2 concernant la télégestion des réservoirs de St Julien, Montdenis, Grenis :

La télégestion n'était prévue que pour le réservoir de Saint-Julien et devait être exécutée en régie communale. Elle sera finalement mise en œuvre par une entreprise pour 4300 € supplémentaires et celle de Montdenis et Grenis sera aussi réalisée.

Cette nouvelle dépense est compensée par une diminution du poste travaux en régie et par une diminution du montant de l'opération 110, protection des sources qui ne devrait pas être réalisée en totalité cette année.

Vote à l'unanimité.

3 Création emplois jeunes pour l'été 2008 :

Le conseil municipal doit autoriser monsieur le maire à créer des postes pour 25 jeunes de moins de 18 ans pour un temps hebdomadaire de 35 heures et pour une durée de deux semaines. Les jeunes sont rémunérés sur la base du traitement d'un adjoint technique ou administratif de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon indice majoré 288.

Les associations qui le souhaitent peuvent demander à faire travailler ces jeunes si elles les encadrent.

Vote à l'unanimité.

4 Comptes-rendus de réunions :

Réunion du SAEMM du 3 juin 2008 :

Chaque commune doit être représentée soit par le président soit par un vice-président d'où l'élection de trois nouveaux vice-présidents : Saint-Jean-de-Maurienne, Villargondran et Pontamafrey. M. François André d'Hermillon est président, M. Marc Ravier de Saint-Julien-Montdenis est le 1^{er} vice-président

Il a été procédé au vote de l'indemnité du président et du 1^{er} vice-président et à celui qui permet au vice-président de signer en l'absence du président.

Vote à l'unanimité.

Le 17 juin 2008 réunion en mairie de Saint-Colomban-des-Villards au sujet du captage. Les diaphragmes ont été recalibrés en présence d'un représentant de chaque commune. La vanne de purge du Pont d'Arc a été posée.

Le 5 juillet 2008, visite du captage et de la conduite, les conseillers municipaux sont invités.

Réunion de la commission vie associative et sport du 5 juin 2008 :

La vogue aura lieu le dernier week-end d'août (fête d'Hermillon du 8 septembre) et Villargondran décale la date de son feu d'artifice.

Les feux de Bengale sont supprimés lors de la retraite aux flambeaux.

Le repas du dimanche midi n'est plus subventionné.

La prochaine commission des travaux aura lieu le vendredi 20 juin 2008 à 17h30.

5 Questions diverses :

La commission communication a rencontré Alliance pour modifier le site internet de la commune. Il sera revu afin d'avoir des rubriques qui peuvent être réactualisées par la commission communication.

Rencontre avec l'Atelier DIAPH (moins-disant après consultations) pour son prochain bulletin municipal.

La séance est levée à 18h50.